



DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 03 mars 2026 à 14h30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement de Saint Denis de Pile (8, route de la Pinière – 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 24 février 2026

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Fronsadals				CDC du Grand Saint Emillionnais			
Monsieur VALEIX	E	Monsieur FAVRE	P	Monsieur BROUDICHOUX	P	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GARANTO	P	Madame EYHERAMONNO		Monsieur GOMBEAU		Monsieur BRINGART	
Monsieur BARBE	P	Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE	P	Monsieur CANUEL	
Monsieur BEC	P	Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	E	Monsieur FOURREAU	
Madame REGIS	P	Monsieur MURAT		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE	P	Monsieur BROQUAIRE	
Monsieur ABANADES	P	Madame BLANCHETON		Monsieur RIVEAU	P	Monsieur RAYMOND	
Monsieur BATTISTON	P	Monsieur DURAND-TEYSSIER		Monsieur VERRAT	P	Monsieur OVIDE	
Monsieur BUISSON	E	Monsieur GACHARD		Monsieur JOUBERT	P	Monsieur RIGAL	
Madame CONTE-JAUBERT	P	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE	P	Monsieur CAVALEIRO	
Madame LEMOINE	P	Monsieur GUILHEM		CDC du Pays de St Aulaye			
Madame FONTENEAU	P	Monsieur HUCHET		Monsieur HOFFNER		Monsieur GENDREAU	
Madame GANTCH	P	Madame LECOULEUX	P	Monsieur SAUTREAU	P	Monsieur VIAUD	
Madame HOPER	E	Madame NABET-GIRARD		CDC Latitude Nord Gironde			
Madame KRIER	E	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	P	Monsieur BERNARD	
Monsieur LE GAL	P	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	P	Monsieur GRIMARD	
Monsieur RESENDE	E	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD	P	Monsieur LOPEZ	
Monsieur VACHER	P	Madame WARSMANN		Madame DIETERICH	E	Monsieur DUPONT	
CDC du Grand Cubzaguais				Madame LEGAI	P	Monsieur LESCA	
Monsieur GUINAUDIE	P	Monsieur BAQUE		Monsieur RENARD	P	Madame RUBIO	
Monsieur MIEYEVILLE	P	Madame CLEDAT		CDC de Blaye			
Madame PEROU	P	Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	P	Monsieur DUBAU	
Monsieur GARD	P	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	P	Madame MERCHADOU	
Monsieur JOLY	P	Monsieur LEFEVRE		Madame GADRAT	E	Monsieur BELIS	

Monsieur POTIER	E	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS	E	Madame DELAUGE	
Monsieur BLANC	P	Monsieur VEDRENNE		Monsieur BERNARD	P	Monsieur VIGNON	
				Madame POIRIER	P	Monsieur GAYRARD	P
Titulaires		Suppléants		P = présentiel V = visioconférence E = excuse			
CDC Isle Double Landais							
Monsieur ELIZABETH	P	Madame DUCOS					
Monsieur PARROT	E	Madame CHEVREUL					

Secrétaire de séance : Michel VACHER

Excusés représentés par un(e) délégué(e) suppléant(e) conformément à l'article 5.2 des statuts et article 9 du règlement intérieur du Smicval :

Monsieur Guillaume VALEIX, Délégué titulaire de la CDC du Fronsadais, représenté par Monsieur Jean-Christian FAVRE, Délégué suppléant de la CDC du Fronsadais,

Monsieur Julien BEDIS, Délégué titulaire de la CDC de Blaye, représenté par Monsieur Hervé GAYRARD, Délégué suppléant de la CDC de Blaye.

Excusés ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Monsieur Jean-Marie DESPRES, Délégué titulaire de la CDC du Grand Saint Emilionnais, donne procuration à Monsieur Alain VALLADE, Délégué titulaire de CDC du Grand Saint Emilionnais,

Monsieur David RESENDE, Vice-Président et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Monsieur Antoine GARANTO, Vice-Président et Délégué titulaire de la CDC du Fronsadais,

Monsieur Philippe BUISSON, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Madame Fabienne FONTENEAU, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Jodie DIETERICH, Déléguée titulaire de la CDC Latitude Nord Gironde, donne procuration à Monsieur Eric HAPPERT, Délégué titulaire de la CDC Latitude Nord Gironde,

Madame Carole GADRAT, Déléguée titulaire de la CDC de Blaye, donne procuration à Monsieur Jean-Marie BERNARD, Délégué titulaire de la CDC de Blaye,

Monsieur Francis PARROT, Délégué titulaire de la CDC Isle Double Landais, donne procuration à Monsieur Georges ELIZABETH, Délégué titulaire de la CDC Isle Double Landais,

Monsieur Patrice POTIER, Délégué titulaire de la CDC du Grand Cubzaguais, donne procuration à Monsieur Michel VACHER, Vice-Président et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Gabi HOPER, Vice-Présidente et Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Madame Joceline LEMOINE, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Madame Fabienne KRIER, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais, donne procuration à Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président et Délégué titulaire de la CDC du Grand Cubzaguais.

Invités excusés :

Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du Smicval,
 Madame Corinne TREBOUTTE, remplaçante par intérim de monsieur PATIES, Trésorier de Coutras,
 Monsieur DOLIGEZ, Sous-préfet de Libourne,
 Madame MOTTET, Sous-préfète de Blaye.

Sur les 49 Délégués qui composent le Comité Syndical du Smicval du Libournais – Haute Gironde, lors du Comité syndical du 03 mars 2026, 38 d'entre eux étaient présents ou représentés par un(e) suppléant(e).

DELIBERATION N°2026-10

Objet : Budget Primitif 2026 et taux de fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Rapporteur : Jean-Pierre DUEZ

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette délibération, il a été recensé :

Nombre de membres en exercice	49
Nombre de membre présents	38
Nombre de procurations	09
Nombre de votants	47

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les dispositions relatives à la comptabilité M57 se trouvant désormais dans la section 2 du chapitre II du titre Ier du livre VI de la première partie du CGCT aux articles L1612-21 à L1612-41 (depuis l'ordonnance n° 2025-526 du 12 juin 2025) applicables aux syndicats mixtes par renvoi des article L5711-1 et suivants,

Vu la délibération n°2023-67, du 28 novembre 2023, visant l'adoption du règlement budgétaire et financier – passage au référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

Vu les prérogatives juridiques posées par le référentiel budgétaire et comptable M57,

Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires en séance du Comité syndical du 17 février 2026 (délibération n°2026-06).

Considérant que le budget primitif 2026 a été préparé en tenant compte des masses de dépenses et de recettes présentées lors du débat d'orientations budgétaires en date du 17 février 2026 et que le budget primitif a été communiqué aux élus le 18 février 2026, respectant le délai de 12 jours calendaires avant la date d'instance conformément aux dispositions légales et aux prérogatives juridiques posées par la nomenclature M57.

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique.

Monsieur GUINDAUDIE, Président du Smicval, propose aux Membres du Conseil Syndical de bien vouloir adopter le budget primitif 2026, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	53 445 280 €	53 445 280 €
Section d'Investissement	25 334 656 €	25 334 656 €
TOTAL	78 779 936 €	78 779 936 €

Considérant que conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2024 et adoptée par l'assemblée délibérante le 28/11/2023, l'exécutif a la possibilité, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section hors crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Considérant que chaque décision de virement fait l'objet d'une information à l'assemblée délibérante au cours de la prochaine séance.

Considérant que cette fongibilité asymétrique permet d'ajuster la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections, dès que le besoin apparaît.

Considérant que ces dispositions permettent de donner plus de réactivité pour réaliser des opérations purement techniques et d'améliorer l'exécution du budget.

En fonction, il est proposé au comité syndical de bien vouloir :

- Adopter le Budget Primitif 2026 tel qu'il a été présenté.
- Autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles en fonctionnement hors crédits de personnel et dans la limite de 7.5% des dépenses réelles d'investissement.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Comité syndical, à la majorité des Membres présents :

Pour	33
Contre	4
Abstentions	10

Décide :

Article 1 :

- D'adopter le budget primitif 2026, tel qu'il a été présenté et dans les conditions énumérées ci-dessus.
- D'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles en fonctionnement hors crédits de personnel et dans la limite de 7.5% des dépenses réelles d'investissement

Article 2 :

Le Président, la Directrice et le Receveur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents en découlant.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 03 mars 2026

Publié le : 12.03.2026

Le Président,
Sylvain GUINAUDIE

Le Secrétaire de séance,
Michel VACHER

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+		RECETTES
		DEPENSES		
		17 990 136,00		21 253 438,70
		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 258 005,64		4 081 217,00
		(si solde négatif)		(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	6 086 514,06		0,00
		=		=
Total de la section d'investissement (2)		25 334 655,70		25 334 655,70

VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+		RECETTES
		DEPENSES		
		53 445 280,00		50 507 438,05
		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
		(si déficit)		(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		2 937 841,95
		=		=
Total de la section de fonctionnement (3)		53 445 280,00		53 445 280,00

TOTAL DU BUDGET (4)		78 779 935,70		78 779 935,70
---------------------	--	---------------	--	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 149 440,00	287 519,72	879 073,00	879 073,00	1 166 592,72
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	494 790,89	2 631,97	394 200,00	394 200,00	396 831,97
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	13 190 178,75	894 493,84	6 415 863,00	6 415 863,00	7 310 336,84
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 662 762,70	73 360,11	3 854 741,00	3 854 741,00	3 928 101,11
Total des dépenses d'équipement		21 497 172,34	1 258 005,64	11 543 877,00	11 543 877,00	12 801 882,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00	0,00	4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
18	Opér. de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 030 000,00	0,00	4 335 000,00	4 335 000,00	4 335 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 527 172,34	1 258 005,64	15 878 877,00	15 878 877,00	17 136 882,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	543 000,00		860 259,00	860 259,00	860 259,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 478 000,00		1 251 000,00	1 251 000,00	1 251 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 021 000,00		2 111 259,00	2 111 259,00	2 111 259,00

TOTAL	27 548 172,34	1 258 005,64	17 990 136,00	17 990 136,00	19 248 141,64
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 086 514,06
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 334 655,70
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (régions) (sauf le 138) (3)	4 387 470,00	4 081 217,00	1 388 569,40	1 388 569,40	5 469 786,40
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 221 702,34	0,00	4 751 830,62	4 751 830,62	4 751 830,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 609 172,34	4 081 217,00	6 140 400,02	6 140 400,02	10 221 617,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	881 000,00	0,00	2 415 951,98	2 415 951,98	2 415 951,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	3 050 283,66	0,00	3 263 302,70	3 263 302,70	3 263 302,70
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, région) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		3 961 283,66	0,00	5 684 254,68	5 684 254,68	5 684 254,68
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		20 570 456,00	4 081 217,00	11 824 654,70	11 824 654,70	15 905 871,70

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 150 000,00		1 577 784,00	1 577 784,00	1 577 784,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 400 000,00		6 600 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 478 000,00		1 251 000,00	1 251 000,00	1 251 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 028 000,00		9 428 784,00	9 428 784,00	9 428 784,00

TOTAL	30 598 456,00	4 081 217,00	21 253 438,70	21 253 438,70	25 334 655,70
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 334 655,70
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

7 317 525,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 015.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 recense les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 + DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 pouvant figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	24 017 706,00	0,00	24 624 112,00	24 624 112,00	24 624 112,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	17 650 000,00	0,00	17 942 403,00	17 942 403,00	17 942 403,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 450 703,00	0,00	1 255 981,00	1 255 981,00	1 255 981,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		43 118 409,00	0,00	43 822 496,00	43 822 496,00	43 822 496,00
66	Charges financières	1 203 000,00	0,00	1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		44 371 409,00	0,00	45 267 496,00	45 267 496,00	45 267 496,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 150 000,00		1 577 784,00	1 577 784,00	1 577 784,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 400 000,00		6 600 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 550 000,00		8 177 784,00	8 177 784,00	8 177 784,00

TOTAL	52 921 409,00	0,00	53 445 280,00	53 445 280,00	53 445 280,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 445 280,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DF 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	71 499,60	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 890 109,00	0,00	5 385 709,16	5 385 709,16	5 385 709,16
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	42 613 190,00	0,00	43 963 693,22	43 963 693,22	43 963 693,22
75	Autres produits de gestion courante (3)	313 000,00	0,00	192 776,67	192 776,67	192 776,67
Total des recettes de gestion courante		48 887 798,60	0,00	49 642 179,05	49 642 179,05	49 642 179,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		48 887 798,60	0,00	49 642 179,05	49 642 179,05	49 642 179,05

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	543 000,00		865 259,00	865 259,00	865 259,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		543 000,00		865 259,00	865 259,00	865 259,00

TOTAL	49 430 798,60	0,00	50 507 438,05	50 507 438,05	50 507 438,05
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 937 841,95
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 445 280,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 312 525,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DI 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	730 259,00	730 259,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	12 801 882,64		12 801 882,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	1 381 000,00	1 381 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	35 000,00	0,00	35 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 136 882,64	2 111 259,00	19 248 141,64

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**6 086 614,06****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****25 334 655,70****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	24 624 112,00		24 624 112,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	17 942 403,00		17 942 403,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 255 981,00	0,00	1 255 981,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 355 000,00	0,00	1 355 000,00
67	Charges spécifiques (9)	90 000,00	0,00	90 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 577 784,00	1 577 784,00
Dépenses de fonctionnement – Total		45 267 496,00	8 177 784,00	53 445 280,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00****TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****53 445 280,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 415 951,98	0,00	2 415 951,98
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 469 786,40	0,00	5 469 786,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 751 830,62	0,00	4 751 830,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	350 000,00	350 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	901 000,00	901 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 600 000,00	6 600 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 577 784,00	1 577 784,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		5 000,00
Recettes d'investissement – Total		12 642 569,00	9 428 784,00	22 071 353,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	3 263 302,70
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 334 655,70
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	100 000,00		100 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 385 709,16		5 385 709,16
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		135 000,00	135 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	43 963 693,22		43 963 693,22
75	Autres produits de gestion courante (8)	192 776,67	0,00	192 776,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	730 259,00	730 259,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		49 642 179,05	865 259,00	50 507 438,05

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 049

Nombre de membres présents : 038

Nombre de suffrages exprimés : 047

VOTES :

Pour : 033

Contre : 04

Abstentions : 010

Date de convocation : Budget primitif 2026 communiqué aux élus le 18 février 2026, et convocation au Comité syndical envoyée le 24 février 2026.

Présenté par (1), le Président, Monsieur Sylvain GUINAUDIE.

A , le Saint-Denis de Pile, le 03 mars 2026.



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire du Comité syndical.

A , le Saint-Denis de Pile, le 03 mars 2026.

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).du Comité syndical du Smicval.

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
le Président

A , le
Saint-Denis de Pile, le 03 mars 2026.

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Signatures des élus présents :

